

### **CP29 Coaching pour la création d'entreprise**

Le but de cette formation est d'acquérir des bonnes pratiques en vue de créer son entreprise.

Cet enseignement concerne les doctorants en 3<sup>e</sup> année désireux de se lancer dans l'aventure de l'entreprenariat.

La participation préalable à CP26 n'est pas obligatoire mais permettra de cibler plus rapidement les points d'amélioration.

L'organisation de cette formation sur mesure repose sur un coaching individuel de 1h (maximum 3 fois 1h) permettant d'aborder les différents points de la création d'entreprise et d'identifier les points de vigilance et d'amélioration concernant le projet du doctorant

Les sujets abordés peuvent concerner toutes les étapes, de l'idée initiale à l'installation de l'entreprise.

La formation est dispensée par Bruno MAJOT, PDG d'une PME, ayant créé son entreprise.

Les heures de formation seront comptabilisées dans le cursus si les acquis sont constatés au fil du coaching.